



# LA LETTRE DE LA MAIRIE DE MARLIEUX N° 31

JANVIER 2025

Cette lettre publiée en tout début d'année, est l'occasion pour l'équipe municipale de présenter à tous les Marliozards ses vœux très chaleureux de santé, de réussite et tout simplement de bonheur dans une conjoncture globale bien difficile.

Rappelons que la Lettre de la Mairie, dont la parution s'effectue 2 fois l'an, résume l'activité communale des derniers mois et vient en complément du site internet mis à jour en permanence, et du bulletin municipal édité tous les deux ans (dernier numéro en novembre 2023). L'on peut trouver aussi des renseignements dans les allocutions du Maire et du Premier adjoint lors de la cérémonie des vœux (publiés sur [www.marlieux.com](http://www.marlieux.com))

Panneau Pocket, serveur gratuit choisi par la municipalité et que nous conseillons d'adopter, est réservé aux informations urgentes ou non prévisibles.

**Revenons sur les réalisations municipales :**

## MISE AUX NORMES DE L'ADRESSAGE

Mesure devenue obligatoire en 2024 pour les communes de moins de 2000 habitants, l'opération a été finalisée. Grâce à l'action d'une commission créée pour l'occasion, et dont il faut remercier les acteurs, la dénomination de certaines voies a été faite et des plaques comportant les numéros ont été délivrées aux habitants concernés (108 plaques).

Deux rues ont changé de nom pour éviter la confusion avec un nom de lotissement identique :

- ❖ **L'avenue de la Gare** (confusion possible avec le lotissement de la Gare) est devenue **rue de la Mairie**. Pour cette rue emblématique du village retrouvée

sur de très nombreuses cartes postales anciennes, le changement a attristé une habitante riveraine, et sans doute de nombreux anciens. Le choix fut difficile...

- ❖ La **rue de l'étang** devient **rue de la salle des fêtes** (confusion possible avec le lotissement de l'étang) a été attribuée avec moins d'amertume...

Une rue a été créée – la **rue du Stand** – pour desservir les maisons du lotissement en cours de construction « L'Envolée des Dombes ». Le choix a été fait en tenant compte de l'existence à cet endroit d'un stand de tir de l'armée à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle (voir sur le site internet de la commune).

Coût de l'opération : 4.957 euros

## **MODERNISATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC**

Il a été décidé, sur proposition du SIEA, de procéder au changement d'ampoules pour des leds (74), au changement des supports vétustes (95) et à l'ajout de points lumineux (8) sur l'ensemble du village.

Le coût de l'opération subventions déduites s'élève à 61.000 euros et devrait réduire l'impact énergétique.

## **CRÉATION D'UN CHEMINEMENT MODE DOUX ROUTE DE CHATILLON**

Le projet a bien avancé, en collaboration avec le cabinet Axis Conseils. Les études préliminaires incitent à se préoccuper de façon plus globale de l'écoulement des eaux pluviales sur la zone, dont on sait qu'elles sont devenues plus violentes. La municipalité a rencontré les riverains et les remercie de leurs conseils et de leur compréhension.

Une très mauvaise nouvelle avec la diminution de plus de 50 % du montant de la subvention du département pour l'opération, suite aux restrictions budgétaires...

## **AUTRES RÉALISATIONS**

Des travaux d'amélioration des bâtiments communaux ont été effectués :

- Réfection de la montée d'escalier (7.184 euros) et des huisseries sur les faces Est et Ouest de la Résidence les Platanes (31.265 euros)
- Mise aux normes électriques de la caserne des pompiers (4.350 euros)
- Changement d'huisseries au bureau de Pôle Enfance (9.178 euros)
- Plantations d'arbres près des jeux d'enfants et autour du City Stade (5.196 euros)

- Acquisition de matériel : mini tracteur avec balayeuse et remorque pour 29.990 euros, armoires frigo à la cantine pour 8.660 euros.

## L'ÉPINEUSE QUESTION DES MICRO-COUPURES D'ÉLECTRICITÉ

Depuis des années, les Marliozards subissent la survenue de microcoupures - indépendamment des coupures programmées pour travaux ou dues aux intempéries. Ces coupures sont très gênantes pour le fonctionnement des appareils domestiques, le télétravail, les dégâts matériels parfois importants et la bonne marche des entreprises. L'équipe municipale a entrepris à nouveau des démarches, l'été dernier, auprès d'Enedis et RTE, qui ont été soutenues par la commune de Villars en butte aux mêmes problèmes depuis deux ans ; aboutissant à des échanges avec Enedis et une réunion publique à Villars, le 12 décembre 2024. Des promesses d'amélioration ont été faites.

Sur le site de la commune vous trouverez plus d'informations sur cette intervention et **nous vous recommandons de signaler toutes les microcoupures constatées pour voir si cette amélioration se conforte.**

## PROJETS EN COURS

- Réfection des façades du bâtiment des pompiers
- Remplacement d'huisseries à la salle de réunion et bibliothèque
- Aménagement du plafond d'une salle de classe à la maternelle
- L'aménagement de la ZA Les Charpennes, devenue compétence de la Communauté de Communes de la Dombes, traîne à n'en plus finir suite à la découverte d'une zone humide (!!!)
- La modification du PLU

## EN VRAC

**La région Rhône-Alpes** propose à tous les habitants intéressés d'adhérer à une mutuelle santé : tous les renseignements sur cette mutuelle sont indiqués sur le site de la région.

**La Communauté de Communes de la Dombes** propose de nombreux services qui sont détaillés sur le site internet. Citons :

- Les RPE (Relais Petite Enfance) de la Dombes, guichet unique de la petite enfance
- Dombes Rénovation
- Les structures France Service à Chatillon et Villars les Dombes

- Le CLIC de la Dombes
- L'aide à l'achat d'un récupérateur d'eau
- Le Jeu de la Dombes
- Agorasite (Plateforme numérique à destination des petites et moyennes entreprises : voir [www.agorasite.fr](http://www.agorasite.fr) pour déposer les CV)

N'hésitez pas à consulter le site [www.ccdombes.fr](http://www.ccdombes.fr) pour obtenir plus de renseignements sur des services intéressants.

## DERNIERES NOUVELLES

La commune avait été nommée 1<sup>ère</sup> du Département pour le Fleurissement en 2023, dans sa catégorie. En 2024, elle est 2<sup>ème</sup> sur dix communes sélectionnées. Un beau résultat à mettre à l'actif de nos employés communaux et de la Commission.

Malgré la pose de 2 armoires près de la bascule et au lavoir, pas de perspective concrète d'une avancée de la fibre dans le village.

Le recensement publié par l'INSEE en décembre 2024, chiffre la population de Marlieux à **1270 habitants** au 1<sup>er</sup> janvier 2025 (population de référence au 1<sup>er</sup> janvier 2022). 1267 habitants en 2024. Stabilité

Prochaine lettre de la mairie prévue l'été prochain.

Avec les sentiments très cordiaux  
de toute l'équipe municipale.